



Quoi de neuf !

L'infolettre est la source d'information municipale destinée aux citoyen(ne)s de Venise-en-Québec.

Nouvelles municipales – Février 2024

ÉVÉNEMENTS EN FÉVRIER

Tourisme Venise-en-Québec



Deux événements hivernaux seront à l'honneur le samedi **24 février**. Nous vous attendons dès 10 heures au Quai municipal pour profiter de l'hiver. Ces événements familiaux extérieurs sont ouverts à tous.

FAMILLE EN NEIGE - Pour la famille, sur le lac Champlain, au programme : glissade géante, curling, patinage libre, feu de joie, Zumba, animation musicale, breuvages chauds.

RALLYE DE VÉLO D'HIVER - Découvrez la Tourbière de l'Ouest, le lac Champlain et le Golf. Ce rallye est une activité amicale et familiale. Apportez votre fatbike.

[>> En savoir plus](#)



L'IGLOOFEST

Tourisme Venise-en-Québec

Le **24 février**, à compter de 17 heures, la fête se passe à l'Igloofest. Pour l'occasion, un immense igloo gonflé sera érigé sur le lac. Les participants pourront s'y engouffrer pour festoyer au son de la musique de deux DJ. Sur place, il y aura aussi un bar, un feu de joie et des guimauves !



RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

La Municipalité, en collégialité avec [Tourisme Venise-en-Québec](#), souhaite recruter des bénévoles afin de soutenir et s'impliquer dans l'organisation des événements, et ce, tout au long de l'année.

Vous aimez travailler en équipe ? Cet été, vous aurez l'occasion de vous impliquer pour la Fête nationale, le Festival bières et vins, la Fête des récoltes et de nouveaux événements qui ne sont pas encore dévoilés.

Merci d'envoyer vos coordonnées [à cette adresse courriel](#) !



COMPTES DE TAXES EN LIGNE

En suivant les différentes étapes sur la plateforme sécurisée Voilà!, les utilisateurs de la plateforme citoyenne peuvent en quelques clics recevoir et consulter leur compte de taxes en ligne.

[>> En savoir plus](#)

En complément d'information, l'impression des comptes de taxes pour l'année 2024 se fera au mois de février-mars et le premier versement est dû le 28 mars 2024.



PORTAIL CITOYEN

Avis d'urgence et informations importantes

Dans le courant du mois de février, un nouveau portail citoyen sera mis en fonction en remplacement de l'application bciti+ qui est hors d'usage depuis janvier 2024. Les citoyens qui avaient un compte sur les anciennes plateformes et qui recevaient les notifications d'urgence et messages importants émis par la Municipalité soit par courriel, SMS ou message vocal seront automatiquement migrés. Vous pourrez facilement ouvrir un compte pour bénéficier de ce service important.

Des informations sur ce nouveau portail citoyen vous seront transmises par la poste.



CAMP D'ÉTÉ YOUHOU

Entente intermunicipale avec la Ville de Bedford

Cet été, les enfants d'âge primaire de Venise-en-Québec et Saint-Sébastien pourront participer aux 8 semaines de camp d'été Youhou qui s'installe à l'aréna de Bedford et les parcs avoisinants.

Une entente intermunicipale a été conclue pour permettre aux familles d'avoir accès à ce service de camp certifié pour l'été 2024 et ce, dans un contexte d'accueil plus optimal.

Nous vous informerons des dates d'inscriptions et la portion remboursée des frais par la Municipalité demeure la même que par le passé.



COVOITURAGE POUR LE CAMP DE JOUR DE BEDFORD

Si vous souhaitez offrir ou trouver du covoiturage pour faciliter le transport des enfants de Venise-en-Québec et de Saint-Sébastien qui fréquenteront le camp de jour de Bedford, nous vous prions de bien vouloir donner vos coordonnées par courriel à loisir@venise-en-quebec.ca

Vous serez mis en contact afin de vous organiser entre parents.



LIGNE AIDE MALTRAITANCE ADULTES AÎNÉS

Une ligne d'aide aux services bonifiés

Saviez-vous que le déploiement progressif des services de la **Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés** (LAMAA) est complété ? Son mandat a été bonifié pour accompagner les personnes âgées et les adultes en situation de vulnérabilité qui vivent de la maltraitance. Les intervenants de la LAMAA peuvent également offrir un soutien aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, d'organismes communautaires et des milieux légal et financier par un service de consultation professionnelle téléphonique.



CHANGEMENT D'HORAIRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

À compter de ce mois-ci, il y aura une prolongation des heures d'ouverture de la bibliothèque qui à présent permettra, entre autres, aux usagers de profiter des services offerts selon l'horaire suivant :

- Mardi – 10 h à 13 h
- Mercredi – 13 h à 16 h
- Jeudi – 16 h à 19 h
- Samedi – 9 h à midi



ATELIER DE FABRICATION DE CARTE POUR LA SAINT-VALENTIN

Ouvert aux enfants accompagnés d'un parent. Cet atelier est offert gratuitement aux familles résidentes de Venise-en-Québec seulement. Les matériaux sont inclus. Animé par Sarah, cet atelier de création permet aux enfants de confectionner des cartes originales pour la Saint-Valentin.

Quand : Samedi 10 février de 10 h à 11 h

Où : Salle polyvalente du Centre culturel (239, 16e Avenue Ouest). L'entrée est située à l'arrière du bâtiment.

Inscription : loisir@venise-en-quebec.ca

Les places sont limitées.



CAFÉ-RENCONTRE DU 19 FÉVRIER De 13 h 30 à 15 h 30

Les cafés-rencontres sont organisés pour le plaisir d'échanger entre femmes sur des sujets qui nous préoccupent. C'est aussi un temps précieux pour briser l'isolement, créer de nouvelles amitiés et trouver ensemble des solutions aux problèmes qui nous concernent toutes. Nous convions les femmes de Venise-en-Québec et des alentours à y participer gratuitement. Les cafés-rencontres se déroulent à la salle polyvalente du centre culturel (239, 16e Avenue Ouest).

La thématique de ce mois est **comment exprimer sa colère de façon saine et libératrice**.



ACTIVITÉS ET SOUPER DU CLUB FADOQ

La FADOQ de Venise-en-Québec se rencontre tous les lundis dès 13 h au Chalet Rosaire Daigle situé dans le parc Jameson. Si vous aimez jouer aux cartes ou autres jeux, joignez-vous à nous, vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Le souper aura lieu le **jeudi 15 février** prochain au Centre culturel. Après le souper, c'est place à la danse !

[>> En savoir plus](#)



BINGO RÉCRÉATIF

Le comité de loisir du Domaine Champlain, invite les citoyens de Venise-en-Québec, et leurs amis, à son Bingo récréatif qui a lieu aux deux semaines, le mercredi soir au centre communautaire situé au 160, rue Roger-Vanier. Les prochaines dates sont les suivantes : 14-28 février, 13-27 mars, 10 avril.

Les portes ouvrent à 18 h 30 et le Bingo débute à 19 h. Le tarif pour les 4 tours est de 10 \$ et les joueurs doivent être âgés de 18 ans et plus. Vous pouvez apporter vos breuvages sans alcool et des grignotines.

Pour information, veuillez communiquer avec Sylvain Archambault par courriel : sylvain.archambault@hotmail.com



COMPO HAUT-RICHELIEU

NOUVEAUTÉ : Application Compo Collectes

Téléchargez notre toute nouvelle application sur votre téléphone ou votre tablette pour :

- Avoir accès à votre calendrier de collectes partout et en tout temps,
- recevoir des notifications à l'avance pour ne plus jamais oublier de mettre le bon bac en bordure de rue avant 7 h les jours de collectes.

Disponible via l'App Store d'Apple et le Google Play store.

Il est aussi possible de télécharger et d'imprimer le calendrier via le site web à compo.qc.ca/collectes.

Comité consultatif d'urbanisme

DEMANDES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Pour présenter une demande au comité, vous devez la déposer AVANT LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS. Une demande doit contenir les documents suivants : les plans, l'estimation des coûts des matériaux et le certificat d'implantation.

Les demandes traitées par le CCU concernent les dérogations mineures (aux règlements de zonage ou de lotissement), les demandes étant liées à l'application du règlement en vigueur sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) et les demandes relatives à un usage conditionnel. Dans ces situations, des documents supplémentaires sont requis. Informez-vous auprès de l'inspecteur municipal !

Les réunions du comité sont planifiées de manière à être coordonnées avec les séances du conseil municipal et ainsi rendre dès que possible une réponse aux requérants sur leur dossier respectif, qu'elle soit favorable ou défavorable. Par la suite, les permis conséquents aux demandes sont délivrés.

Les séances du conseil municipal débutent à 19 heures au Centre culturel situé au 239, 16^e Avenue Ouest.

Calendrier 2024 - Les lundis 5 février, 6 mai, 3 juin, 5 août, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre. Les mardis 5 mars, 2 avril, 2 juillet et 3 septembre.

CALENDRIER
2024

SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL



GESTION
ANIMALÈRE

Enregistrement (médailles) et signalement d'animaux perdus

Communiquez avec Proanima au 1 833-445-2525

>> proanima.com

SITE WEB
MUNICIPAL

veniseenquebec.ca

Le **site web municipal** contient des informations importantes répondant à plusieurs questions.

>> veniseenquebec.ca



Abonnez-vous à notre page >> [Facebook](#) pour rester informé des nouvelles et activités de la Municipalité.